

Image not found or type unknown



Auchan me vends des ticket de spectacle perimés !!

Par **lise13**, le **10/03/2010** à **22:09**

Bonjour, rnvoila mon soucis : j ais achetté 2 places pour un diner spectacle a auchan (via ticketnet) . j ais achetté ces billets le 23 decembre. ils etaient valable jusqu au 30 decembre . la seule soirée de programmé pendant cette periode etait celle du 26 decembre . a cette date le cabaret etait fermé . donc pas de soirée possible et 100 euros de perdu pour moi !! personne ne daigne me rembourser depuis tout ce temps . j ais donc decidé de porter plainte contre auchan puisque c est eux qui m ont vendu ces billets .rnaujourd hui je n'en suis plus a reclamer seulement mes 100 euros . on m a tellement fait perdre mon temps , balladé , meprisé que j ais une colere monstre !! rna votre avis que puis-je demander comme indemnisation ? rn merci de votre aide .